RAPPORT DU COMITÉ DES ÉLECTIONS DU SEUQAM

Le mercredi 20 mai 2020

CONTEXTE

Les trois membres du Comité des élections, Éliane Cantin, Patrick Culhane et Abigaëlle Kouélieu ont travaillé de façon continue pour que les élections puissent se faire dans de bonnes conditions malgré la situation qui empêchait les différents candidats de battre campagne de façon normale.

TRAVAIL EFFECTUÉ

Les membres du comité ont dû répondre aux différentes préoccupations des candidates, candidats ou des membres du SEUQAM concernant les élections de manière générale. Des consultations auprès de notre conseillère du SCFP ont été faites sur des questionnements où le comité n'avait pas une réponse claire à émettre. Par exemple, des réponses sur la légalité des élections dans ce contexte ont été clarifiées avec madame Julie Brault du SCFP qui a été d'un grand soutient tout au long du processus.

CONSTATS

1. Les membres du Syndicat des employées, employés du Centre sportif de l'UQAM (SECS), section locale SCFP1294-1, ont été oubliés dans les premiers envois pour les élections, mais à la suite d'un courriel d'un des candidats nous mentionnant cet oubli, la situation a été corrigée. Ces membres ont pu voter pour le poste de présidence, vice-présidence et secrétaire-trésorier.

2. D'autres membres ne faisant pas partie de ce groupe ont également écrit au comité car ils n'avaient pas accès au vote malgré le fait qu'ils aient signé leur carte de membres. On croit que ce problème provient de la base de données (référence) fournit par les ressources humaine de l'UQAM.

3. D'autres aussi n'avaient pas accès au vote puisqu'ils n'avaient tout simplement pas signer leurs cartes de membres. Le comité a dû décidé de faire une exception et leur permettre de voter car, la situation actuelle ne favorisait pas qu'un membre voulant signer sa carte puisse la faire afin de jouir de son privilège de voter.

4. Le comité a reçu un courriel de plainte d'un membre en ce qu'elle recevait beaucoup de courriels de la part de certains candidats lors des campagnes d'élection et se demandait s'il n'y avait pas de limites dans les courriels à envoyer pour les candidats durant la période des campagnes.

5. Le comité a reçu des courriels de certains candidats aux élections se désolant du fait que des candidats en faisant leur propre campagne, encourageait leurs collègues de travail à voter non seulement pour eux mais aussi pour des candidates, candidats qu'ils préféraient tout en prenant soin de les identifier clairement via leur compte personnel Facebook ou autre. Cette façon de faire des candidates, candidats donne l'impression

aux autres candidates, candidats qu'elles, qu'ils ne seraient pas les bienvenus dans l'équipe.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité recommande de mettre à jour la liste des personnes ayant le droit de vote afin que ce problème ne se reproduise pas pour les prochaines fois.

2. Le comité recommande qu'une vérification soit faite auprès des listes des ressources humaines (RH) afin de comprendre ce qui explique ce problème.

3. Le comité recommande qu'une phrase rappelant aux personnes n'ayant pas encore signées leurs cartes de membres et qui aimeraient se prévaloir de leur droit de vote soit incluse dans le courriel envoyé aux membres et qui mentionne les dates des prochaines élections.

4. Le comité suggère de réfléchir aux nombres de courriels qui pourraient être permis aux candidats pour les différents envois durant leurs campagnes

5. Bien qu'il ne soit mentionné nulle part dans nos statuts et règlements concernant le fonctionnement des campagnes lors des élections, le comité recommande néanmoins pour les prochaines élections, de façon éthique que chaque candidate, chaque candidat puisse faire campagne pour sa propre candidature que ce soit par courriel ou même en utilisant des réseaux sociaux.

6. Le comité suggère que dans la situation de ne pouvoir faire une rencontre des candidates et candidats en mode présentiel, d'en faire une en mode virtuel.